

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session extraordinaire ce jeudi 10 février 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour. Il s'agit de l'examen de la situation sécuritaire aux frontières nord de notre pays. Pour la circonstance, la séance a été élargie au Haut commandement militaire.

Du point fait par celui-ci au Conseil, il se dégage ce qui suit : la portion de terre dénommée « Point triple », zone frontalière entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger ; que doivent prendre en charge les trois pays est considérée depuis peu comme critique en raison des actions terroristes observées.

Cet espace qui jusqu'alors n'a pas encore fait l'objet d'une action conjuguée des trois pays concernés, est également un repaire de braconniers. C'est en allant débusquer ceux-ci, le 8 février 2022 qu'une patrouille de garde forestiers d'African Parks Network (APN) est tombée sur un engin explosif improvisé ainsi qu'une deuxième patrouille dans les mêmes circonstances, faisant au total huit (8) morts (1 agent civil d'APN, 5 gardes forestiers ainsi que leur instructeur français, 1 agent des Forces Armées béninoises) et 12 blessés.

Par la suite, une patrouille de reconnaissance a subi le même sort ce jeudi 10 février 2022, faisant une nouvelle victime civile, agent de APN, et portant ainsi le nombre d'engins explosés par mines artisanales à 3.

Le Conseil a salué la mémoire des disparus et exprimé son soutien aux blessés qui sont déjà tous pris en charge.

Par ailleurs, les échanges ont permis de mettre en exergue que la stratégie du Gouvernement pour garantir la sécurité sur tout le territoire national suit son cours et s'intensifiera avec la réception prochaine des nouveaux équipements de pointe commandés.

En effet, le Gouvernement a mis à la disposition des Forces Armées béninoises, d'importantes ressources financières non seulement pour les équiper, mais aussi pour recruter et former du personnel.

Au regard de la nature des événements en cause, ladite stratégie déjà en cours de déploiement sera accélérée car, bien que le phénomène soit mondial et concerne particulièrement notre sous-région, il ne peut en aucun cas être au-dessus de nos moyens et n'entamera en rien notre détermination à y faire face avec succès.

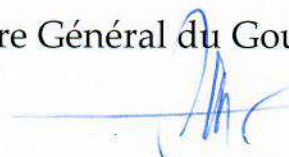
C'est pourquoi, le Gouvernement tient à rassurer l'ensemble de nos populations que les points tenus par notre Armée sont restés infranchissables et que notre stratégie permettra de sécuriser sous peu la zone encore critique afin de garantir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Il les invite par conséquent à vaquer normalement à leurs occupations.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion pour affirmer sa conviction que toutes les vies sont importantes, y compris celles de ceux qui ont prêté le serment de défendre la patrie au prix de la leur au besoin, puis inviter le Gouvernement à mettre en place des mesures spéciales de soutien aux familles de ceux qui pourraient en arriver au sacrifice suprême.

En tout état de cause, le Président de la République a renouvelé sa confiance et celle du Gouvernement aux Forces de Défense et de Sécurité, qui ont confirmé qu'elles sont en état d'honorer leur serment en s'acquittant de leur mission avec bravoure et dévouement.

Fait à Cotonou, le 10 février 2022,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.